

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/02/2021

S'est tenue à la mairie de Montaulieu le 01/02/2021 à 18H00 la réunion du Conseil Municipal pour aborder l'ordre du jour suivant:

- ❖ Délibération adhésion assurance pour les employés affiliés à l'Ircantec
- ❖ Délibération pour mise à disposition par le Centre de Gestion d'un agent inspecteur Hygiène et sécurité.
- ❖ Délibération pour demande de subvention au département pour la pose d'une glissière de sécurité sur le chemin du Villard.
- ❖ Délibération pour affecter des crédits pour la section d'investissement.
- ❖ Choix des entreprises pour la construction du logement communal
- ❖ Questions et informations diverses

Etaient présents:

Stéphane Deconinck, Christian Girier, Olivier Lannès, David Morin, Marylène Cézanne Arnaud, Corinne Isoardi, Laure Jacquelin

Le président de séance: Stéphane Deconinck

La secrétaire de séance: Laure Jacquelin

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité:

-Souscription de la mairie à l'assurance pour les employés communaux affiliés à l'Ircantec.

-Suite à l'obligation légale de désigner un agent inspecteur Hygiène et Sécurité pour la prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail, la mairie s'appuiera sur la mise à disposition d'un agent inspecteur hygiène et sécurité mis à disposition par le Centre de Gestion de la Drôme pour un coût de 300€ par an.

-Demande de subvention au département pour une glissière de sécurité au Villard, en continuité de la barrière en bois (le devis s'élève à 1500€).

(Sur le même thème, un de nos concitoyens souhaiterait plus de sécurité dans l'un des virages sur la route qui monte au village, Stéphane nous apprend qu'une demande de glissière avait été faite il y a 6 ou 7 ans auprès des services du département, qui a refusé la demande pour motif économique et suggéré de faire un merlon => la demande sera réitérée).

-Le budget 2021 n'ayant pas encore été voté, il est tout de même possible d'affecter des crédits pour la section investissements à hauteur de 25% du budget 2020. Il est donc voté

pour l'année 2021 que 2500€ seront attribués au schéma directeur de l'eau, et 2500€ pour la rémunération de l'architecte en charge du dossier logement communal.

- Les entreprises suivantes ont été retenues suite à l'appel d'offres pour la construction du logement communal (précisons que le choix d'une entreprise s'effectue à 60% sur le prix proposé et 40% sur la note technique de l'entreprise):

Lot VRD: Clier; Lot Gros Oeuvre: Rodari; Lot Charpente: Ossaturbois; Lot Isolation Extérieure: la SPEF; Lot Menuiseries: la SAME; Lot Cloisons/Isolations/Peintures: Giacomino; Lot Revêtement de Sols: Palmeira; Lot Electricité: EGPF; Lot Infiltrométrie: Pollen.

Notons que 2 lots ne sont pas encore attribués: Plomberie et Ferronnerie (pas de réponses à l'appel d'offres). En ce qui concerne la plomberie, quatre entreprises ont été contactées, une seule a répondu à ce jour. Des entreprises de ferronnerie seront contactées ultérieurement.

Questions et Réponses Diverses:

- Le cyprès et le mur du cimetière: les racines d'un cyprès du cimetière commencent à endommager le mur d'enceinte, une entreprise a été consultée pour abattre le cyprès, mais plusieurs conseillers trouvent dommageable de couper cet arbre. Plusieurs propositions sont abordées, comme faire tomber cette partie de mur, remplacer la future portion abîmée avec une portion en fer... Affaire à suivre...
- Quid de la commission urbanisme ? Une réunion sera prévue lorsqu'il y aura plus de matière à évoquer...
- Gazette: point sur le contenu du bulletin de février
- Refonte du site web de la mairie: plusieurs pistes, entreprises et personnes mentionnées pour trouver un infographiste ou webmaster (nouvel informaticien du PNR des Baronnie, Yann aux Pilles, Stéphane Closse à Sahune...)
- Panneau d'affichage devant la mairie: se mettre d'accord entre nous au préalable avant d'entamer les prospections
- Prochaine réunion du Conseil Municipal à venir fin février ou début mars

20H00, la séance est levée.